

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/02/16/2015015030/justel>

Dossier numéro : 2015-02-16/04

Titre

16 FEVRIER 2015. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 13 juin 2014 désignant les postes consulaires honoraires habilités à délivrer des titres de voyage provisoires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 15-04-2015 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 24-02-2015 page : 14170

Entrée en vigueur : 06-03-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé implicitement] <AM 2015-04-08/01, art. 1, 002; En vigueur : 25-04-2015>